

# COMPÉTENCES DE PROBLÉMATISATION EN FIN DE FORMATION UNIVERSITAIRE LE CAS DU CAPES DE DOCUMENTATION

JEAN-PIERRE BENOIT\*

## Résumé

Les épreuves sur dossier de documents permettent d'observer dans quelle mesure et comment leurs candidats peuvent les problématiser. Le CAPES de documentation est particulièrement exigeant sur ce point. Après définition des compétences et connaissances nécessaires, une analyse de copies permet d'affiner une typologie des degrés de problématisation atteints. Des analyses qualitatives complémentaires sur la hiérarchisation des documents – gardés, mis en annexe ou éliminés – et sur les refus explicites de problématiser le dossier, révélateurs de postures inadéquates, donnent des perspectives en formation et en recherche.

## Abstract

Some examination tests based on a file of documents make it possible to observe to what extent and how the candidates are able to problematize them. The Certificate of Aptitude for Librarians (CAPES) is particularly demanding in this respect. After defining the required competences and knowledge, an analysis of some exam papers provides a typology of the achieved degree of problematization. Complementary qualitative analysis on the hierarchical organization of documents – whether they are kept, appended, or eliminated – and on the explicit refusal to problematize the file, which revealed inadequate attitudes, provide prospects for assessment, training and research.

15

---

\* - Jean-Pierre Benoit, université de Nantes, UFR Lettres et langages ; CREN et IUFM des Pays-de-la-Loire, jean-pierre.benoit@univ-nantes.fr.

## **Resumen**

*Las pruebas sobre expediente académico de documentos permite observar en qué medida los candidatos pueden problematizarlos y cómo pueden hacerlo. El CAPES de documentación es particularmente exigente sobre este punto. Después de definir las competencias y los conocimientos necesarios, un análisis de tareas permite afinar una tipología de los grados de problematización alcanzados. Análisis cualitativos complementarios de la jerarquización de documentos – conservados y adjuntos o eliminados – y de las negaciones explicitadas de problematizar el expediente, reveladoras de posturas inadecuadas, ofrecen perspectivas de formación e investigación.*

## **Zusammenfassung**

*Die Prüfungen, die auf einem Dossier von Dokumenten beruhen, erlauben zu beobachten, inwiefern und wie die Geprüften sie problematisieren können. Der "CAPES von Dokumentation" ist in dieser Hinsicht besonders anspruchsvoll. Nachdem die notwendigen Fachkenntnisse und Kenntnisse definiert worden sind, erlaubt eine Untersuchung von Arbeiten, eine Typologie der erreichten Problematierungsgrade zu verbessern. Weitere qualitative Untersuchungen von der hierarchischen Anordnung der Dokumente – als Anlage bewahrt oder gestrichen – und von den klar ausgedrückten Ablehnungen, das Dossier zu problematisieren, die unangemessene Verhalten aufzeigen, eröffnen Perspektiven im Bereich der Ausbildung und der Forschung.*

Problématiser est une des compétences de plus en plus demandées en éducation et en formation (1) : en France c'était traditionnellement une des exigences de la classe de philosophie, mais on l'a pour des élèves de plus en plus jeunes dans des dispositifs comme les travaux personnels encadrés des lycées ou les itinéraires de découverte du collège.

Il n'est donc pas surprenant que les rapports de jurys de concours de recrutement de professeurs explicitent davantage d'exigences en la matière ces dernières années. C'est particulièrement sensible dans ceux de spécialités récentes comme l'EPS, les sciences économiques et sociales, et la documentation qui a le CAPES le plus jeune

---

1 - Voir Benoit, 2004 et 2005.

– sa première session date de 1990 – et pas encore d'agrégation. Les derniers rapports de ce concours insistent particulièrement sur les compétences de problématisation requises (2) : ils sont en effet les seuls qui définissent des exigences de cette nature pour chacune des quatre épreuves et qui le font même « en facteur commun », dès leurs préambules (Benoit 2004). Pourquoi ce CAPES a-t-il des exigences si vives en matière de problématisation et comment des candidats en situation d'urgence et de stress y répondent-ils ?

Pour répondre à ces questions « circonstancielles » (Deleuze, 2002) on va étudier une des deux épreuves d'un écrit très sélectif (3), d'une part à travers ses exigences, d'autre part dans les réponses que des candidats y apportent. Il s'agit du « dossier documentaire portant sur un champ disciplinaire » qui comporte une note de synthèse particulièrement difficile notée 50 points sur 100. En formation, l'analyse de ce cas limite pourra être utile non seulement dans ce contexte particulier mais pour les nombreux autres concours et formations supérieures qui pratiquent des notes de synthèse plus faciles. Au-delà, on verra qu'elle permet d'affiner un modèle théorique et qu'elle ouvre des perspectives de recherche.

## LES DONNÉES DU PROBLÈME

Il s'agit ici des exigences de problématiser définies et des compétences requises pour pouvoir le faire.

### Des exigences de problématisation particulièrement vives

Ces injonctions viennent de la nature et du volume du dossier fourni et de la diversité des tâches à réaliser en temps limité, une note de synthèse, un plan de classement et deux résumés de types différents. Cette épreuve existe sous cette forme depuis 2000, les candidats ne passant plus d'autre épreuve d'un autre CAPES. Elle comporte trois options, « Littératures et civilisations françaises et étrangères »,

2 - Ces rapports sont toujours établis par le président du jury, jusqu'à présent inspecteur général de la vie scolaire. Depuis 2000, il s'agit de MM. Pouzard, Thomas et Durpaire. Ancien directeur d'un CRDP, ce dernier a publié en 2004 un rapport, cité en bibliographie, qui préconise des mesures pour le développement de la documentation. Précisons que ce jury a la particularité d'être constitué d'une majorité de professeurs documentalistes en établissement ou au CRDP-SCEREN et d'un nombre notable de chefs d'établissement et d'inspecteurs. On y trouve moins d'universitaires que dans d'autres CAPES – ils sont en sciences de l'information, sciences de l'éducation ou psychologie cognitive – et pas de professeurs de classes préparatoires. 2005 marque un renforcement des IPR et l'entrée de conservateurs de bibliothèques universitaires.

3 - L'année étudiée, 2210 candidats ont composé. 566 ont été admissibles, soit environ sur quatre et 240 ont été admis après les deux oraux.

« Sciences humaines et sociales » et « Sciences et techniques ». Ci-dessous, voici un tableau qui caractérise le dossier de « Littératures et civilisations françaises et étrangères » de la session 2003, option qui concerne plus particulièrement des candidats issus des lettres, langues vivantes et histoire-géographie, bien que ces derniers puissent s'inscrire en « Sciences humaines et sociales ». Cette année-là le thème commun aux options était « le temps ».

| doc. n° | auteur et titre   | année     | type de discours et (source)                       | pages |
|---------|---|-----------|--|-------|
| 1       | Lamartine, <i>Le lac</i>  | 1820      | Poétique, littéraire (manuel)                      | 2     |
| 2       | « Le musée imaginaire de Malraux »  | 2002      | Explicatif : essai (CL*) (site web institutionnel) | 3     |
| 3       | St Augustin, <i>Confessions</i>   | V 400     | Argumentatif (site web encyclopédique)             | 1     |
| 4       | Anonyme / Dali  | 1979      | Récit autobiographique/tableau (catalogue expo)    | 2     |
| 5       | J. Leduc, <i>Les Historiens et le Temps</i>                                     | 1999      | Explicatif : essai (H*)                            | 6     |
| 6       | L. Ferré, <i>Avec le temps</i>  | 1965      | Poétique, chanson (site web)                       | 1     |
| 7       | La Bible, <i>la Genèse</i>  | Antiquité | Récit poétique (site web)                          | 2     |
| 8       | Proust, <i>Du côté de chez Swann</i>  | 1913      | Romanesque, littéraire, autobiographie             | 6     |
| 9       | Calendrier pataphysique   | 1949      | Explicatif (magazine littéraire)                   | 4     |
| 10      | Kundera, <i>L'immortalité</i>   | 1990      | Romanesque, littéraire explicatif                  | 4     |
| 11      | Baudelaire, « L'Horloge », <i>Les Fleurs du Mal</i>                             | 1857      | Poétique, littéraire (manuel)                      | 2     |
| 12      | R. Burgelin, « Comment la littérature réinvente le monde », <i>La Recherche</i> | 2001      | Explicatif : essai (CL) (revue)                    | 4     |
| 13      | Anonyme, « L'empire du Temps : Mythes et créations »                            | 2000      | Explicatif : essai (CA*) (site web d'exposition)   | 7     |
| 14      | G. Poulet, <i>Études sur le temps humain</i>                                    | 1964      | Explicatif : essai (C L)                           | 7     |
| 15      | Ronsard, <i>Odes à Cassandre</i> , « Mignonne... »                              | 1550      | Poétique, littéraire (manuel (anthologie))         | 2     |
| 16      | Chateaubriand, <i>Mémoires d'Outre Tombe</i> , avant-propos                     | 1846      | Mémoires (discours posthume), littéraire           | 5     |
| 17      | « Le Temps chez Buzzati. La grande menace qui plane sur l'homme »               | 1995      | Explicatif : essai (CL) (web, revue en ligne)      | 3     |

\* CA (critique d'art) ; CL (critique littéraire) ; H (histoire)

On a pu constater que ce dossier comporte 17 documents très divers donnés dans leurs présentations d'origine, au total 61 pages. Ce sont bien des spécialistes qui auront à « organiser l'ensemble de l'information de l'établissement » (4) que l'on recrute car il est beaucoup plus complexe que ceux de concours de niveau comparable, les documents y étant plus nombreux et bien plus hétérogènes à divers points de vue :

- hétérogénéités d'époque : un tiers de ces documents a moins de dix ans alors qu'un autre tiers est antérieur à 1900 ;
- hétérogénéités sur les plans discursif, typologique et générique, ce qui est une nouveauté de l'épreuve depuis 2000, puisque le dossier à traiter auparavant était constitué de documents réglementaires et didactico-pédagogiques. Ici, ces documents sont pour moitié littéraires et pour l'autre argumentatifs, ou explicatifs de spécialités diverses – deux textes philosophiques ou religieux, la page des *Confessions* de Saint Augustin et le début de *la Genèse* – un chapitre d'ouvrage historique, six articles de critique littéraire ou artistique et trois catalogues d'expositions. Les documents littéraires sont eux-mêmes fort divers : cinq ont une dimension poétique, les poèmes de Lamartine, de Ronsard et de Baudelaire, la chanson de Léo Ferré et le passage de *la Genèse* ; un extrait romanesque a des dimensions autobiographiques, la madeleine de Proust ; un autre, des dimensions explicatives, les types d'immortalité définis par Kundera ; la préface précise le projet autobiographique de Chateaubriand, et le calendrier perpétuel du « Collège de Pataphysique » est à part ;
- hétérogénéités de supports : un tiers de pages internet, deux extraits de revues disciplinaires, des pages de romans et d'ouvrages et des poèmes.

Les candidats n'ont que cinq heures pour lire ce dossier, en établir un plan de classement et une note de synthèse et rédiger deux résumés à fort taux de réduction, l'un indicatif, l'autre informatif, contrainte qui nous amène aux compétences et connaissances requises.

19

## Compétences et connaissances requises

Polyvalente, la fonction de professeur documentaliste requiert nombre de compétences et de connaissances. Dans un concours qui ouvre une formation en alternance, il s'agit de manifester qu'on en a au moins des germes.

4 - Rapport Durpaire, 2004, page 15.

### **Compétences requises**

Il faut optimiser la gestion du temps : tous les candidats ne peuvent pas tout faire et s'il faut choisir, vaut-il mieux sacrifier les résumés afin de soigner le plan de classement et la note de synthèse (5) ou tenter de tout faire pour totaliser les points ? Chacun des exercices requiert des savoir-faire spécifiques qu'on ne peut développer ici. La présentation et la langue sont prises en compte.

### **Connaissances requises**

Les connaissances qui sont à manifester sont culturelles et institutionnelles. Du premier point de vue, il faut avoir une culture en relation avec l'option choisie : vu le temps très limité dont les candidats disposent pour exécuter toutes les tâches, ils ne peuvent lire en détail tous les documents. Ils gagnent donc de précieuses minutes s'ils en connaissent. Ils peuvent ici avoir des souvenirs du début de la *Genèse*, des poèmes de Lamartine, de Baudelaire ou de Ronsard ou de l'épisode de la madeleine de Proust. Pour comprendre les deux articles de critique littéraire à résumer, l'un sur Gide, l'autre sur Perec, Modiano et d'autres romanciers contemporains, des connaissances sur ces écrivains ne sont pas inutiles... Au-delà de la littérature, s'ils connaissent la chanson de Léo Ferré, les tableaux à montres molles de Dali, l'action culturelle de Malraux... ils peuvent aller plus vite... En somme, plus ils sont cultivés, plus ils peuvent espérer réaliser toutes les tâches prescrites, dégager du temps pour y réfléchir, éviter des contresens sur des documents qu'ils ont à interpréter en leur donnant un sens dominant (6). Plus vite ils peuvent les classer, saisir leurs relations, élaborer des ébauches de problématiques, en choisir et en développer une, ce qui illustre la remarque de Bachelard : problématiser un domaine requiert toujours une expertise. Plus, ils peuvent enfin éliminer des documents qui seraient des « intrus » par rapport à la problématique explicitée ou en mettre en annexe... j'y reviendrai.

20

Du second point de vue, il faut avoir des connaissances institutionnelles et réglementaires : il est important que les candidats manifestent qu'ils n'oublient pas qu'ils postulent à un concours de recrutement de professeurs documentalistes. Il est attendu qu'ils contextualisent l'emploi du dossier qu'ils auront finalement constitué et organisé, voire qu'ils se projettent et se présentent comme un professeur en exercice qui l'a composé pour des destinataires précis. Pour en proposer une contextualisation

---

5 - Telle a été la stratégie de l'auteur de la copie citée en annexe 1, une des mieux réussies pour les extraits reproduits mais notée en dessous de la barre d'admissibilité, ses autres parties étant nettement moins abouties, faute de temps.

6 - Chaque document ne doit figurer qu'à un seul endroit du plan et de la note. Il faut donc lui attribuer un sens dominant, alors que les œuvres artistiques et littéraires sont d'ordinaire polysémiques. Cette réduction pose problème, d'autant plus que plusieurs documents sont dialectiques entre temps subi et temps dominé par divers moyens.

réaliste et pertinente en termes de niveau scolaire voire d'option, il est nécessaire de bien connaître les filières et les programmes d'enseignement – au moins ceux des disciplines qui correspondent à l'option choisie au concours, donc ici la série L et ses options, notamment artistiques. S'y ajoutent depuis peu les thèmes des TPE, voire ceux des « itinéraires de découverte » de collège. Le temps correspond à « mémoires, mémoire » TPE de section L. Le savoir permet de situer le dossier avec pertinence et facilite la construction d'une problématique. Pour être réaliste, dans les exemples d'usage du dossier à donner, il n'est pas inutile d'avoir fréquenté des CDI, d'en connaître l'organisation et les rôles dans des projets interdisciplinaires. Il est préférable d'être informé des contraintes réglementaires sur l'usage et la reproduction des documents.

En somme, avoir acquis des cultures générale et institutionnelle ne peut que faciliter la réussite... Les « données » du problème précisées, analysons des réponses de candidats.

## COMMENT DES CANDIDATS RÉPONDENT À CES EXIGENCES

Pour caractériser des réponses de candidats j'ai construit une typologie des copies puis je l'ai confrontée à un corpus (7). Cette répartition des copies m'a permis de développer des études plus qualitatives sur l'ensemble puis sur quelques copies (8).

### Typologie et répartition des copies

Définissons cette typologie avant d'y répartir les copies.

#### *Typologie des copies*

Cette typologie croise deux critères, les niveaux de questionnement du dossier et la progression du plan, le premier qui est valorisé dans le cadre théorique de l'équipe du CREN figure dans la première colonne de la typologie que l'on trouvera plus loin (9).

7 - Dédution faite des incomplètes, il comprend 70 copies. Leurs numéros qui apparaissent en annexe 2 sont ceux d'anonymat attribués par l'imprimerie nationale pour la correction.

8 - S'y lisent des postures liées non seulement aux représentations que les candidats ont de l'épreuve, mais de la profession à laquelle ils postulent : tous ne se présentent pas comme des aspirants professeurs-documentalistes, certains le font seulement ou plutôt comme l'un ou l'autre, ce qui influence leurs façons de traiter le dossier, notamment de le problématiser ou de refuser de le faire.

9 - Sont prévus des communications et des numéros de revues. On peut déjà se reporter aux publications de Michel Fabre et de Christian Orange.

Le dossier est-il interrogé ou non par ces candidats? Cette première entrée se décline en deux questions secondaires : s'il existe, ce questionnement résulte-t-il de l'explicitation d'un niveau et de conditions d'usage réalistes et pertinentes par rapport aux programmes et aux dispositifs du type TPE ou le dossier est-il traité indépendamment de tout contexte scolaire? Si le dossier est interrogé, s'agit-il d'un questionnement centré autour d'une question principale éventuellement déclinée ou d'un questionnement diffus et dispersé? On peut ici isoler trois niveaux de questionnement du dossier, non interrogé, trop interrogé, interrogé autour d'une question centrale.

Observée ou non la progression du plan est en deuxième colonne du tableau. La combinaison des trois niveaux de questionnement et des progressions observées ou non du plan donne *a priori* six types de copies.

### **Répartition des copies**

Le corpus a permis de valider globalement cette typologie et d'affiner les catégories prévues : le rajout du type 23 a été nécessaire pour rendre compte de copies qui questionnent le dossier en essayant de surmonter la dispersion de questions trop nombreuses sans toutefois parvenir à bien cibler leur questionnement. Quelques sous-types ont également été rajoutés pour pouvoir intégrer certaines copies rencontrées. Au premier niveau, il s'agit, parmi les copies sans questionnement du dossier ni progression des sous-types typologique et thématique, lui-même subdivisé en trois variantes ou degrés.

Ci-contre, voici cette typologie affinée après étude des copies et la répartition de celles-ci (10). Cependant, il faudra l'appliquer à d'autres corpus pour voir si elle est stable.

22

Les 31 copies de premier niveau ont en commun de ne pas interroger le dossier, même les quatre dont le plan progresse réellement. C'est presque la moitié du corpus.

Les copies du niveau intermédiaire, à « questionnements du dossier », sont au total 25, soit plus d'une sur trois. Elles l'interrogent trop sans pouvoir centrer ces questions, ce qui donne des développements qui manquent d'unité. Il faut noter que six explicitent un refus de poser une question centrale à partir du dossier. J'y reviendrai dans l'étude qualitative.

Les copies de troisième niveau qui interrogent le dossier avec une question centrale, qu'elles parviennent ou pas à développer un plan dynamique, sont 14, une sur cinq. Parmi elles quatre développent un plan dynamique à partir de la problématique qu'elles ont explicitée, soit une sur treize environ. C'est fort peu, mais, destinée à sélectionner des admissibles, l'épreuve est très difficile, on l'a vu...

10 - Pour le détail, voir l'annexe 2.

| Question Centrale        | Progression du plan | Niveaux et types | Caractéristiques des types  | Nombre de copies |
|--------------------------|---------------------|------------------|---|------------------|
| NON                      | NON                 | NIVEAU 1         | PAS DE QUESTIONNEMENT EXPLICITE DU DOSSIER                            | 31               |
|                          |                     | 11               | Ni questionnement explicite ni progression du plan                    | 22               |
|                          |                     | 111              | Copies typologiques   | 3                |
|                          |                     | 112              | Copies thématiques  | 19               |
|                          |                     | 1121             | Ultra thématisme  | 1                |
|                          |                     | 1122             | Thématisme  | 18               |
|                          | TRACES              | 12               | Pas de questionnement explicite mais une certaine progression du plan | 9                |
|                          |                     | 121              | Copies thématiques en fait  | 5                |
|                          |                     | 122              | Copies « pré dialectiques »   | 4                |
| NON<br>Trop de questions | NON                 | NIVEAU 2         | QUESTIONNEMENTS DU DOSSIER  | 24               |
|                          |                     | 21               | Questionnements dispersés, pas de progression du plan                 | 9                |
|                          |                     | 211              | Plans différents entre annonce et note                                | 5                |
|                          | OUI                 | 212              | Concordance des plans   | 4                |
|                          |                     | 22               | Questionnements dispersés et progression du plan                      | 10               |
|                          |                     | 23               | Question de départ pas assez travaillée                               | 5                |
| OUI                      | NON                 | NIVEAU 3         | QUESTIONNEMENT CIBLE DU DOSSIER                                       | 14               |
|                          |                     | 31               | Question centrale sans plan dynamique                                 | 10               |
|                          |                     | 311              | Question centrale explicitée, mais pas traitée                        | 4                |
|                          |                     | 312              | Question centrale trop réductrice                                     | 1                |
|                          |                     | 313              | Question centrale déclinée en plan non dynamique                      | 5                |
|                          | OUI                 | 32               | Question centrale avec plan dynamique                                 | 4                |

L'analyse des copies confirme le caractère plus heuristique des questions que Gilles Deleuze appelle circonstancielles, celles en « comment? », « pourquoi? » ou « quand? », que celles qu'il nomme directes en « quoi » ou « qui? », ce qui nous amène à des remarques plus qualitatives.

## Remarques qualitatives

Ces remarques concernent la hiérarchisation des documents et les refus explicites de problématiser le dossier (11).

### *Hiérarchisation des documents*

Il est possible d'exclure des documents du dossier à condition de s'en expliquer et aussi d'en placer en annexe. Trois niveaux de documents peuvent donc être distingués en fonction de la problématique et du contexte explicités, les principaux, à inclure, périphériques, à mettre en annexe et les hors champ à exclure. Hiérarchiser les documents est un bon prédicteur de compétences professionnelles, or près de neuf copies sur dix tentent de les intégrer tous.

Quatre copies excluent des documents. Les voici par ordre dégressif de leur nombre. Élimination de quatre documents dans 19, copie de premier niveau, la seule du sous-type ultra thématique « parce qu'ils ne traitent pas assez du temps », le musée imaginaire de Malraux, le catalogue de l'exposition Dali, *L'immortalité* de Kundera et l'article de Burgelin. Il est vrai qu'ils traitent de mémoire, mais certains concernent le temps et développent une dialectique entre temps subi et temps affronté, voire vaincu.

Élimination de trois documents dans 2035, copie de premier niveau, elle aussi mais typologique, qui traite des rapports entre temps et littérature. Il s'agit de deux documents déjà éliminés dans la copie précédente, « le musée imaginaire de Malraux » et l'exposition Dali et aussi d'une page internet consacrée à une autre exposition : faute de voir la littérature comme un art parmi les autres, elle élimine les documents ayant trait aux arts plastiques...

24

Élimination de deux documents dans 87, copie de deuxième niveau de type 22 à plan progressif, le catalogue d'exposition *L'empire du temps* et le calendrier pataphysique jugés « superflus ».

Élimination d'un document dans une copie de premier niveau, 1654, thématique. Il s'agit des montres molles de Dali, déjà deux fois cité, parce que « trop court, à la limite du hors sujet, n'apportant rien sur le temps ». On peut constater que la focalisation de certains candidats sur la littérature poétique et romanesque ou sur le mot « temps » les ont amenés à refuser d'intégrer des documents artistiques, voire l'article de critique littéraire sur les romanciers contemporains de la mémoire. Trois de ces copies sont du premier niveau, caractérisé par une absence de questionnement du dossier, et l'autre du deuxième, aux questionnements dispersés : ce ne sont pas les

---

11 - Pour le détail, voir l'annexe 2.

candidats qui ont tenté, et parfois réussi, d'interroger le dossier qui ont eu besoin d'éliminer de documents...

Dans les mises en annexe de documents, il n'y a pas de consensus comme dans les exclusions (12), mais si on les compare avec elles, on peut noter que l'article de Burgelin s'y retrouve trois fois et que cela semble bien confirmer la focalisation excessive de certains candidats sur la littérature. Ce serait à vérifier sur un corpus plus étendu, mais il semble que l'élimination ou la mise en annexe de documents soit le fait de copies plutôt superficielles, leurs auteurs n'ayant pas été capables de saisir certains rapports non formels entre les documents.

Au-delà de ces sélections peu fréquentes de documents existent des refus explicites de problématiser le dossier. Sont-ils eux aussi le fait de copies plutôt superficielles ?

### **Refus explicites de problématiser le dossier**

Des copies classées à divers niveaux refusent explicitement de problématiser le dossier.

Quatre copies de premier niveau, thématiques, formulent comme objectifs à cette synthèse soit « offrir des réflexions et des exemples aux élèves » (1284), soit « nourrir la réflexion des élèves » (2588), soit « éclairer un peu la notion de temps en philosophie » (2480), soit enfin « proposer des idées de travail et aborder le thème du temps sous divers angles d'approche » (1006). Pour elles, le dossier doit être un point de départ au travail des élèves, c'est tout.

Six copies de deuxième niveau refusent plus explicitement de problématiser ce dossier et se limitent donc à une ébauche de questionnement, développant un plan progressif en trois parties, mais sans poser de question centrale : 1242 formule comme objectif à sa synthèse de « donner des pistes de réflexion aux élèves pour qu'ils définissent la problématique de leur TPE », 1251 veut « donner aux élèves une vue globale pour un exposé ou un travail de recherche », pour 475, il s'agit « d'amener les élèves à rencontrer divers points de vue sur la question » et pour 2262, plus nettement, de « donner aux élèves une vue globale du thème avant de définir la problématique dont chacun est maître ». 1554 contextualise le dossier en indiquant qu'il a été élaboré pour amener des élèves de première L à « réfléchir sur leur sujet de TPE sur le thème mémoire mémoires ». 1806 explique que « ce dossier documentaire est destiné aux équipes pédagogiques et aux élèves afin qu'ils puissent constituer une base de réflexion permettant des travaux interdisciplinaires. »

---

12 - Deux copies placent des documents en annexe. Il s'agit à chaque fois d'un seul document et de copies de premier niveau, thématiques. 3007 y met le seul article d'histoire et 3314, l'extrait de la *Genèse*, car « il porte sur la création du temps, qui avant n'existe pas »... Remarque manifestant qu'elle prend au premier degré ce texte.

Classée en niveau trois, type 311 « question centrale explicitée mais pas traitée », 1 286 contextualise bien le dossier en première L pour un TPE sur le thème « mémoire mémoires », mais indique qu'il « a été réalisé pour fournir quelques pistes de réflexion en vue des productions multiples (expositions, sites web...) ».

Au total, un refus explicite de problématiser le dossier est exprimé dans 11 copies. Contrairement à celles qui éliminent des documents ou en mettent en annexe, celles-ci ne sont pas superficielles. On ne peut pas reprocher à leurs auteurs d'ignorer le contexte scolaire, de traiter la synthèse en soi ou encore de manifester, comme plus haut, qu'ils s'identifient à des documentalistes plus qu'à des professeurs... Au contraire, n'ignorant pas que ce sont les élèves qui ont à élaborer les problématiques de leurs TPE ils se placent dans une posture de professeur qui constitue un dossier documentaire fournissant « simplement » aux élèves des matériaux à problématiser de diverses manières tout en s'interdisant de le faire à leur place. Cette dévolution du problème aux élèves est cependant inadéquate dans leur situation de candidats : les trois derniers rapports précisent qu'ils ont, comme les élèves dans la situation réelle, à problématiser le dossier fourni, qui est prévu pour leur permettre de manifester cette compétence. Cette posture prématurée de professeur leur interdit de le faire...

## BILAN ET PERSPECTIVES

Cette étude permet de définir trois niveaux de problématisation et des sous-types pour chacun – on arrive à sept degrés. Elle permet aussi de pointer d'autres phénomènes en relation, semble-t-il avec eux – il faudra les confirmer sur d'autres corpus : les éliminations ou mises en annexe de documents seraient plus fréquentes dans des copies qui n'interrogent pas le dossier, alors que les refus explicites de formuler une problématique seraient plus fréquents dans des copies bien mieux informées des contextes d'utilisation d'un tel dossier.

Ces observations ouvrent des perspectives en formation et en recherche. En formation, la typologie peut aider à hiérarchiser des copies comportant des notes de synthèse. Ces observations amènent à se demander s'il faut y sanctionner pareillement incapacités à problématiser et refus explicite de le faire « à la place des élèves », s'il convient de valoriser la sélection et la hiérarchisation des documents, qui montrent qu'on les domine et qu'on prend des responsabilités. Dans le cadre des réflexions du jury sur l'évolution des épreuves, a été pris en compte le caractère réducteur de l'obligation, pour cette option, de « placer » des textes littéraires souvent polysémiques à un seul endroit du plan de classement et de la note de synthèse. Au-delà, cette étude d'un cas limite outille la méthodologie universitaire, notamment en montrant qu'on ne peut problématiser sans connaissances du ou des domaines concernés, ni contextualisation et aussi qu'il y a intérêt à contextualiser un dossier dès l'introduction d'une

note de synthèse pour montrer qu'on ne va pas le traiter «en soi», comme une dissertation générale, mais par rapport à un contexte que l'on a identifié.

En recherche, cette étude permet de préciser des niveaux et des conditions de problématisation. Dans l'immédiat je vais tenter de stabiliser la typologie par la méthode des juges en faisant classer par plusieurs personnes un certain nombre de copies. Ensuite, je prévois des études de processus dans le cadre d'une préparation à de telles épreuves : des suivis d'étudiants et des entretiens seront alors possibles.

## BIBLIOGRAPHIE

BENOIT J.-P. (2004). – *Problématisation et argumentation : pratiques de lecture et d'écriture scolaires, universitaires et professionnelles*, mémoire dactylographié d'HDR (3 volumes), Université de Nantes.

BENOIT J.-P. (2005). – « L'émergence des 'mots de la problématisation' dans les sources universitaires et les dictionnaires spécialisés et généraux : constats et analyses », *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle* (sous presse).

DELEUZE G. (2002). – « La méthode de dramatisation » in *L'île déserte et autres textes*, Paris, Minuit.

DURPAIRE J.-L. (2004). – *Les politiques documentaires des établissements scolaires. Rapport à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, Paris, IGEN, n° 2004-37.

FABRE M. (1999). – *Situations-problèmes et savoir scolaire*, Paris, PUF.

ORANGE C. (2000). – *Idées et raisons. Construction de problèmes, débats et apprentissages scientifiques en Sciences de la vie et de la terre*, mémoire dactylographié d'HDR, Université de Nantes.

## ANNEXE 1

**Exemple de copie : 2484, une des deux de type 32 « question centrale et plan dynamique »**

### Introduction

**Dossier contextualisé :** en terminale, dans le cadre d'un TPE (pas le thème précis).

**Sujet amené :** Les adolescents scolarisés aujourd'hui doivent « se sensibiliser au problème du temps [...] pour développer une certaine conscience de leur vie et une ouverture d'esprit à une culture plus large ».

**Question globale posée :** « L'art, sous toutes ses formes, est-il une réponse à l'impuissance de l'homme face à la fuite inexorable du temps ? »

**Plan annoncé :** « On pourra proposer une étude préalable à faire sur les différents choix des artistes pour exprimer leur angoisse du temps qui passe. Il faudra étudier la volonté farouche de s'opposer à l'inexorable pour enfin découvrir l'art comme barrière contre l'oubli. »

### Plan développé en note de synthèse et plan de classement

28

1. Des réactions différentes face à un même constat, le temps de l'homme est court
  11. Le désespoir (documents 1, 6 et 11)
  12. La soif de puissance (documents 15 et 17)
2. Vouloir maîtriser le temps
  21. Le temps : des instants successifs sans rapports entre eux (documents 3, 14 et 8)
  22. Des outils pour maîtriser le temps (documents 5, 7, 9 et 4)
3. L'art contre l'oubli
  31. Entre la volonté de postérité et la construction de son identité personnelle (documents 16, 10 et 12)
  32. Une réponse collective contre l'oubli (documents 2 et 13)

## ANNEXE 2 - Tableau de répartition qualitative des copies

| Niveaux et types | Caractéristiques des types  | Nbre de copies | Références des copies (numéros d'anonymat)                         |
|------------------|---|----------------|--|
| <b>NIV. 1</b>    | <b>PAS DE QUESTIONNEMENT EXPLICITE DU DOSSIER</b>                     | <b>31</b>      |  |
| 11               | Ni questionnement explicite ni progression du plan                    | 22             | 1057, 2035, 2982   |
| 111              | Copies typologiques   | 3              |  |
| 112              | Copies thématiques  | 19             | 19   |
| 1121             | Ultra thématisme  | 1              | 913, 983, 1006, 1051, 1284, 1654, 2118, 2480,                      |
| 1122             | Thématisme :  | 18             | 2588, 2786, 2922, 3007, 3008, 3312, <b>3314</b> , 3392, 3454, 3619 |
| 12               | Pas de questionnement explicite mais une certaine progression du plan | 9              |  |
| 121              | Copies thématiques en fait  | 5              | 202, 600, 698, 1187, 2839  |
| 122              | Copies « pré dialectiques »   | 4              | 332, 842, 1033, 3438,  |
| <b>NIV. 2</b>    | <b>QUESTIONNEMENTS DU DOSSIER</b>                                     | <b>24</b>      |  |
| 21               | Questionnements dispersés, pas de progression du plan                 | 9              |  |
| 211              | Plans différents entre annonce et note                                | 5              | 332, 572, 2523, 2918, 3008   |
| 212              | Concordance des plans   | 4              | 353, 705, 927, 2983  |
| 22               | Questionnements dispersés et progression du plan                      | 10             | 213, 1290, 2361, 2785, 468; <u>87</u> , 475, 1242, 1251, 2262      |
| 23               | Question de départ pas assez travaillée                               | 5              | 1192, 1554, 1631, 1806, 1908                                       |
| <b>NIV. 3</b>    | <b>QUESTIONNEMENT CIBLE DU DOSSIER</b>                                | <b>14</b>      |  |
| 31               | Question centrale sans plan dynamique                                 | 10             |  |
| 311              | Question centrale explicitée, mais pas traitée                        | 4              | 808, 1286, 1800, 2518  |
| 312              | Question centrale trop réduite  | 1              | 3455   |
| 313              | Question centrale déclinée en plan non dynamique                      | 5              | <b>1467</b> , 1553, 1684, 2737, 2040                               |
| 32               | Question centrale avec plan dynamique                                 | 4              | 172, 1908, 1143, 2484  |

En italique – refus de problématiser, souligné – exclusion(s) de documents, **gras** – mise(s) en annexe